

Tournay, le 25 novembre 2013.

A vous tous qui cherchez la paix,

PAIX !

Le Conseil Mondial des Églises, organisme qui rassemble plus de 300 églises chrétiennes, vient de célébrer, à Busan, République de Corée, du 30 octobre au 8 novembre, sa dixième assemblée générale, avec le thème « Dieu de la Vie, conduis-nous vers la justice et la paix ! ». Ils ont approuvé plusieurs déclarations à cet égard.

La déclaration la plus importante, intitulée « Sur la voie de la paix juste », reprend la notion biblique de paix, toujours associée à la justice. Le premier point – « ensemble, nous croyons » – confesse que « la paix constitue un mode de vie qui reflète la participation humaine à l'amour de Dieu pour toute la création ». Le deuxième point – « ensemble, nous appelons » – signale quatre objectifs à poursuivre : une paix juste dans les communautés, afin que nous soyons tous délivrés de toute peur ; une paix juste sur la planète, afin que toute vie soit soutenable ; une paix juste dans le marché économique, afin que tous puissent vivre avec dignité ; une paix juste entre les nations, afin que toute vie humaine soit protégée. Le troisième point – « ensemble, nous nous engageons » – exprime le désir de bâtir une culture de paix dans les familles, dans les communautés et dans la société. Le quatrième point – « ensemble, nous recommandons au Conseil Mondial des Eglises » – propose une série d'actions, pour encourager les Eglises à développer un vrai ministère pour la paix et la justice. Le cinquième et dernier point – « ensemble, nous recommandons aux gouvernements » – suggère des actions pour bâtir une paix juste, telles : la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; l'élimination des armements nucléaires ; la destruction de tous les stocks d'armes chimiques ; des mesures pour éviter des armements robotiques comme les drones ; l'utilisation des budgets militaires pour l'aide humanitaire ; la ratification et l'implantation d'un traité pour réguler le commerce des armes.

La déclaration « Politisation de la religion et droits des minorités religieuses » appelle les chrétiens à intervenir auprès de leurs gouvernements, afin qu'ils assurent une protection efficace des personnes et des communautés appartenant à des religions minoritaires.

La déclaration « La paix et la réunification de la péninsule coréenne » propose de mettre fin à tous les exercices militaires et à l'intervention étrangère afin de garantir un processus dynamique de paix dans la région.

La déclaration « Les droits humains des apatrides » appelle les Églises à entrer en dialogue avec les États afin qu'ils adoptent des politiques accordant la nationalité et des papiers d'identité officiels aux apatrides.

L'Assemblée a exprimé également sa préoccupation à l'égard des chrétiens au Moyen-Orient, de la situation en République démocratique du Congo et de la commémoration du 100^e anniversaire du génocide arménien de 1915.

Pour que ces propositions et ces engagements soient pris à cœur par les chrétiens du monde entier, prions ainsi :

Dieu, notre Père, quand ton Fils Jésus est né, les anges ont annoncé la paix à toute l'humanité. Envoie ton Esprit Saint sur les disciples du Christ : qu'Il enlève toute violence de leur cœur ; qu'Il leurs inspire à vaincre le mal par le bien ; qu'Il fasse de tout baptisé d'authentiques artisans de la paix ! Et que toutes les Églises et confessions chrétiennes se rassemblent autour de la paix, que Lui, le Prince de la Paix, nous donne, Amen !

Joyeux Noël !

Frère Irénée Rezende Guimarães

Moine bénédictin de l'Abbaye Notre-Dame, Tournay, France

